

SCP LEVESQUE CALLARD BREHERET

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

1, rue Auguste Saupin - BP 2305

44120 VERTOU

☎ 02 40 34 20 74

E-mail : huissiers-justice.vertou@wanadoo.fr

☎ 02 40 34 55 71

CCP NANTES 20041-01011-0371192 D 032 - 33



PREMIER ORIGINAL

SECOND ORIGINAL

COPIE

PROCES VERBAL DE DEPOT

AU RANG DES MINUTES

L'AN DEUX MILLE DOUZE

LE NEUF JANVIER

A la demande de :

CIC OUEST

SA Au capital de 83 780 000 Euros,

Dont le siège est

2 Avenue Jean-Claude Bonduelle

44000 NANTES

agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domicilié

ès-qualité audit siège.

Jean-Pierre LEVESQUE, Isabelle CALLARD, Cyril BREHERET, Huissiers de Justice Associés, Membres de la Société Civile Professionnelle « Jean-Pierre LEVESQUE, Isabelle CALLARD, Cyril BREHERET », titulaire d'un Office d'Huissier de Justice près le Tribunal de Grand Instance de NANTES, ayant son siège à VERTOU, 1, rue Auguste Saupin, soussigné

Certifions avoir déposé ce jour au rang des minutes de notre étude, le règlement complet du jeux :

«JEU OUVERTURE EURONANTES»

organisé par la société requérante du 13 Décembre 2011 au 31 Janvier 2012

Ce règlement de neuf articles a été rédigé sur deux pages.

Et de tout ce que dessus, nous avons dressé le présent procès-verbal de dépôt au rang des minutes pour servir et valoir ce que de droit.

Règlement du jeu « Ouverture Euronantes »

ARTICLE 1

Banque CIC Ouest, SA au capital de 83 780 000 euros dont le Siège Social est 2, avenue Jean-Claude Bonduelle à Nantes, organise, dans le cadre de l'ouverture de l'agence CIC Ouest à Euronantes le 13 décembre 2011, 26 mail Pablo Picasso, un jeu intitulé « jeu ouverture Euronantes » qui se déroulera du 13 décembre 2011 au 31 janvier 2012. Ce jeu est gratuit, sans obligation d'achat et libre de tout engagement vis-à-vis de CIC Ouest. Il désignera, par tirage au sort, 5 gagnants.

LOTS :

1^{er} prix : 1 téléviseur LCD 82 cm d'une valeur de 399 €

2^{ème} prix : 1 appareil photo numérique d'une valeur de 199 €

3^{ème} prix : 1 GPS Garmin d'une valeur de 179 €

4^{ème} prix et 5^{ème} prix : 1 téléphone portable + 1 forfait prépayé d'une valeur totale de 78 €

ARTICLE 2

Ce jeu est ouvert à toute personne majeure ayant la capacité juridique, résidant en France métropolitaine. Les salariés et retraités de CIC Ouest et des ses filiales, ainsi que les membres de leur famille (conjoint, concubin, enfants, ascendants directs et collatéraux) ne peuvent pas participer au jeu. Seules les personnes physiques peuvent participer à titre individuel.

ARTICLE 3

3.1

Les participants au jeu compléteront un bulletin reçu dans leurs boîtes aux lettres – distribution sur la zone de chalandise de l'agence - ou à l'agence CIC Ouest Euronantes et le déposeront dans l'urne prévue à cet effet, dans l'agence CIC Ouest de Euronantes au plus tard le 31 janvier 2012 aux heures d'ouverture, à savoir du mardi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00 et le samedi de 8h45 à 12h30.

La participation au jeu ne peut se faire qu'au moyen de ce seul bulletin (mêmes nom et adresse). En cas de pluralité de participation au nom de la même personne, chaque bulletin sera réputé nul. Ne seront pas pris en considération les bulletins sans adresse, incomplets, illisibles ou raturés.

3.2 Informatique et libertés :

Les informations recueillies à l'aide du bulletin de participation peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé. Les réponses figurant sur le bulletin d'inscription ont un caractère obligatoire. L'inscription incomplète ou inexacte rend caduque la participation au jeu.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, il convient de préciser que les données personnelles collectées seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise des lots ainsi qu'à des fins de prospection commerciale. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes aux finalités sus évoquées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires.

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de communication et d'opposition sur simple demande auprès de Banque CIC Ouest - 2 avenue Jean Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex ».

ARTICLE 4

Le tirage au sort aura lieu le mardi 7 février 2012, sous le contrôle d'un huissier de justice dans les locaux de la Direction Actions Commerciales de CIC Ouest, 2 avenue Jean-Claude Bonduelle à Nantes. Il sera effectué parmi tous les bulletins de participation valides recueillis dans l'urne disposée à cet effet à l'agence CIC Ouest de Euronantes et déterminera les 5 gagnants.

ARTICLE 5

Les gagnants sont avertis individuellement par courrier dans un délai de 15 jours suivant le tirage au sort qui les aura désignés. Leur gain leur sera remis autour d'un cocktail auquel ils seront conviés.

Tout gagnant non présent au cocktail devra se rendre à l'agence citée dans l'invitation afin de récupérer son lot. Tout lot non réclamé par un gagnant dans les 30 jours suivant le tirage au sort ne sera pas attribué.

Lors de la remise du lot le gagnant signera une attestation signifiant qu'il a bien récupéré le prix qu'il avait gagné.

Au-delà de cette limite, les prix resteront acquis à CIC Ouest. En aucun cas, la contrepartie en espèces des lots ne pourra être exigée ni le remplacement ou l'échange des lots pour quelque cause que ce soit. La liste des gagnants sera affichée, pendant un délai de 30 jours, dans les locaux de l'agence CIC Ouest, 26 Mail Pablo Picasso 44000 Nantes.

ARTICLE 6

Le présent règlement sera adressé, à titre gratuit, à tout participant qui en fait la demande écrite. Tout participant peut obtenir sur demande adressée à CIC Ouest, Direction des Actions Commerciales, 2 avenue Jean-Claude Bonduelle, 44000 Nantes : le remboursement du timbre nécessaire à la demande du présent règlement sera remboursé au tarif en vigueur. Ces demandes doivent être effectuées au plus tard 15 jours après la date de clôture du jeu.

ARTICLE 7

Les gagnants autorisent l'utilisation éventuelle de leur nom et de leur photographie dans toute manifestation publi-promotionnelle ou purement informative liée au présent jeu, en donnant leur accord écrit sur les dispositions du présent article, conformément à la législation en vigueur. Cette utilisation ne pourra pas ouvrir d'autres droits que le prix gagné.

ARTICLE 8

Toutes difficultés quant à l'application du présent règlement feront l'objet d'une interprétation souveraine des organisateurs. Les contestations ne seront recevables que dans un délai de un mois après le tirage au sort. La Société organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent.

Elle ne saurait être responsable de tout fait qui pourrait lui être imputable notamment en cas de force majeure susceptible de modifier, perturber ou annuler le jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

ARTICLE 9

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement du jeu déposé à la SCP Levesque, Callard et Bréheret, huissiers de justice associés à Vertou (44120) 1 rue Auguste Saupin, et adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite à l'adresse suivante : CIC Ouest, Direction Actions Commerciales, 2 avenue Jean-Claude Bonduelle 44000 Nantes. Le règlement est également disponible sur le site : www.huissier-44.com



Parce que le monde bouge.



**Entrez et jouez
à notre grand jeu « Ouverture »
du 13 décembre au 31 janvier 2012**

(sans obligation d'achat)

A gagner :

- 1^{er} prix : 1 téléviseur LCD d'une valeur de 400 €**
- 2^{ème} prix : 1 appareil photo numérique d'une valeur de 200 €**
- 3^{ème} prix : 1 GPS Garmin d'une valeur de 180 €**
- 4^{ème} prix et 5^{ème} prix : 1 téléphone portable + 1 forfait prépayé
d'une valeur totale de 78 €**

Pour jouer, remplissez un bulletin et déposez-le
dans l'urne prévue à cet effet dans l'agence.



Parce que le monde bouge.

cic.fr

Particuliers, des offres adaptées à chaque étape de votre vie !

> Prêt Immobilier - Prêt travaux

CIC Ouest vous accompagne, dès votre démarche, de nouveau propriétaire

Plus qu'un taux, nous vous proposons une étude approfondie de votre plan de financement pour un montage adapté en tenant compte des mesures gouvernementales, économies d'énergie, prêt à taux zéro, !

> Prêt personnel

Pour financer tous vos projets personnels : aménagement, voiture, vacances...

Pour connaître nos meilleurs taux, renseignez-vous auprès de nos conseillers CIC. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.⁽¹⁾

> Épargne

Des nombreuses solutions pour votre épargne

Un placement qui allie sécurité et disponibilité. Sa rémunération est garantie. Votre épargne est constamment disponible.

50 € versés sur le plan d'épargne programmée CIC de votre choix : Plan Épargne logement, Plan Assurance Vie ou Plans bonus.

> Banque au quotidien

Le Contrat Personnel CIC : plus simple, plus économique, plus sécurisant.

Abonnement forfaitaire mensuel comprenant vos services de banque au quotidien : compte courant, carte bancaire, assurances et assurances, découvert personnalisé (sous réserve d'acceptation du dossier), l'accès à la banque à distance, des réductions et gratifications sur des frais annexes.

> Banque au quotidien

Le Contrat Professionnel Global : indispensable, avantageux et sans surprise, efficace.

Il rassemble tous les outils permettant une gestion performante au quotidien : compte professionnel, carte bancaire professionnelle, services de banque à distance (Filbanque), assurance des moyens de paiement...

Il regroupe dans un forfait unique l'ensemble des frais liés au compte et aux services inclus. Le montant de votre forfait annuel, payable mensuellement, dépendra du chiffre d'affaires que vous notez chaque année.

> Téléphonie - CIC Mobile

Votre téléphonie professionnelle est disponible dans votre agence CIC

Appels illimités, internet et mails illimités, gestion de votre compte bancaire, SAV en 48 heures, assurance vol. Partenez vos salariés et bénéficiez :
 • d'un mois offert pour vous
 • d'un mois offert pour votre salarié.

Téléphonie - CIC Mobile <

Prenez votre forfait téléphonique au CIC

2 mois de forfait téléphonique offert pour toute souscription d'une offre CIC Mobile avec engagement de 24 mois. Avenant Famille : jusqu'à -20 % par mois sur l'ensemble de vos forfaits.



Assurances <

Auto - Habitation - Santé - Proximité

Des services et des garanties adaptés à vos besoins. 1 mois offert pour un nouveau contrat d'assurance souscrit et 2 mois offerts à partir de 3 contrats d'assurance souscrits.⁽¹⁾



jusqu'à 2 mois de cotisation offerts⁽¹⁾

Offre jeune - 25 ans <

Pour vos enfants

Voir Banque au Quotidien, le Contrat Personnel CIC.

1 an offert sur l'abonnement au Contrat Personnel (Proximité) (hors options)⁽¹⁾

Transfert Facile CIC <

Vous venez chez nous en 5 coups de tout

Des spécialistes de la banque se chargent d'effectuer les changements de domiciliation bancaires à votre place.

Offert

Professionnels, optez pour un partenariat gagnant et découvrez notre offre de bienvenue !

Financement professionnel <

Pour démarrer ou développer votre activité, accéder à nouveaux matériels :

50% de réduction sur les frais de dossier. Gain minimum de 100 € HT⁽¹⁾

Pour vos besoins de trésorerie :

• Facto CIC pour gérer des risques d'impayés et bénéficier d'un recouvrement expert.

Terminal de paiement électronique <

3 mois offerts
Gain minimum de 51 € HT⁽¹⁾



PARTICULIERS : (1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Vous bénéficiez d'un délai de réflexion de 10 jours. (2) Sous réserve d'acceptation du dossier. Les salaires de vos salariés à votre disposition. Vous bénéficiez des tarifs de financement de 14 jours sans pénalité à compter de la signature du contrat, toutes les mensualités (hors celle de 14 jours) sur la base de la somme de vos mensualités de remboursement. Le contrat ne peut commencer à être exécuté qu'à la date de signature du contrat. (3) Sous réserve d'acceptation du dossier. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier. (5) Sous réserve d'acceptation du dossier. (6) Sous réserve d'acceptation du dossier. (7) Sous réserve d'acceptation du dossier. (8) Sous réserve d'acceptation du dossier. (9) Sous réserve d'acceptation du dossier. (10) Sous réserve d'acceptation du dossier. (11) Sous réserve d'acceptation du dossier. (12) Sous réserve d'acceptation du dossier. (13) Sous réserve d'acceptation du dossier. (14) Sous réserve d'acceptation du dossier. (15) Sous réserve d'acceptation du dossier. (16) Sous réserve d'acceptation du dossier. (17) Sous réserve d'acceptation du dossier. (18) Sous réserve d'acceptation du dossier. (19) Sous réserve d'acceptation du dossier. (20) Sous réserve d'acceptation du dossier. (21) Sous réserve d'acceptation du dossier. (22) Sous réserve d'acceptation du dossier. (23) Sous réserve d'acceptation du dossier. (24) Sous réserve d'acceptation du dossier. (25) Sous réserve d'acceptation du dossier. (26) Sous réserve d'acceptation du dossier. (27) Sous réserve d'acceptation du dossier. (28) Sous réserve d'acceptation du dossier. (29) Sous réserve d'acceptation du dossier. (30) Sous réserve d'acceptation du dossier. (31) Sous réserve d'acceptation du dossier. (32) Sous réserve d'acceptation du dossier. (33) Sous réserve d'acceptation du dossier. (34) Sous réserve d'acceptation du dossier. (35) Sous réserve d'acceptation du dossier. (36) Sous réserve d'acceptation du dossier. (37) Sous réserve d'acceptation du dossier. (38) Sous réserve d'acceptation du dossier. (39) Sous réserve d'acceptation du dossier. (40) Sous réserve d'acceptation du dossier. (41) Sous réserve d'acceptation du dossier. (42) Sous réserve d'acceptation du dossier. (43) Sous réserve d'acceptation du dossier. (44) Sous réserve d'acceptation du dossier. (45) Sous réserve d'acceptation du dossier. (46) Sous réserve d'acceptation du dossier. (47) Sous réserve d'acceptation du dossier. (48) Sous réserve d'acceptation du dossier. (49) Sous réserve d'acceptation du dossier. (50) Sous réserve d'acceptation du dossier. (51) Sous réserve d'acceptation du dossier. (52) Sous réserve d'acceptation du dossier. (53) Sous réserve d'acceptation du dossier. (54) Sous réserve d'acceptation du dossier. (55) Sous réserve d'acceptation du dossier. (56) Sous réserve d'acceptation du dossier. (57) Sous réserve d'acceptation du dossier. (58) Sous réserve d'acceptation du dossier. (59) Sous réserve d'acceptation du dossier. (60) Sous réserve d'acceptation du dossier. (61) Sous réserve d'acceptation du dossier. (62) Sous réserve d'acceptation du dossier. (63) Sous réserve d'acceptation du dossier. (64) Sous réserve d'acceptation du dossier. (65) Sous réserve d'acceptation du dossier. (66) Sous réserve d'acceptation du dossier. (67) Sous réserve d'acceptation du dossier. (68) Sous réserve d'acceptation du dossier. (69) Sous réserve d'acceptation du dossier. (70) Sous réserve d'acceptation du dossier. (71) Sous réserve d'acceptation du dossier. (72) Sous réserve d'acceptation du dossier. (73) Sous réserve d'acceptation du dossier. (74) Sous réserve d'acceptation du dossier. (75) Sous réserve d'acceptation du dossier. (76) Sous réserve d'acceptation du dossier. (77) Sous réserve d'acceptation du dossier. (78) Sous réserve d'acceptation du dossier. (79) Sous réserve d'acceptation du dossier. (80) Sous réserve d'acceptation du dossier. (81) Sous réserve d'acceptation du dossier. (82) Sous réserve d'acceptation du dossier. (83) Sous réserve d'acceptation du dossier. (84) Sous réserve d'acceptation du dossier. (85) Sous réserve d'acceptation du dossier. (86) Sous réserve d'acceptation du dossier. (87) Sous réserve d'acceptation du dossier. (88) Sous réserve d'acceptation du dossier. (89) Sous réserve d'acceptation du dossier. (90) Sous réserve d'acceptation du dossier. (91) Sous réserve d'acceptation du dossier. (92) Sous réserve d'acceptation du dossier. (93) Sous réserve d'acceptation du dossier. (94) Sous réserve d'acceptation du dossier. (95) Sous réserve d'acceptation du dossier. (96) Sous réserve d'acceptation du dossier. (97) Sous réserve d'acceptation du dossier. (98) Sous réserve d'acceptation du dossier. (99) Sous réserve d'acceptation du dossier. (100) Sous réserve d'acceptation du dossier.

Extrait de règlement

Banque CIC Ouest, SA au capital de 83 780 000 €, dont le siège social est situé 2, avenue Jean-Claude Bondouelle à Nantes (44000), organise un jeu par tirage au sort lors l'ouverture de l'agence CIC Eurotantes qui se déroulera du 13 décembre 2011 au 31 janvier 2012.

Jeu ouvert à toute personne physique, ayant complété et déposé son bulletin dans l'urne présente à cet effet à l'agence CIC Ouest, 26, Mail Pablo Picasso - 44000 Nantes, aux heures d'ouverture, à savoir du mardi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00 et samedi de 8h45 à 12h30.

Le tirage au sort, effectué le mardi 7 février 2012 sous contrôle d'un huissier de justice, désignera 5 bulletins gagnants pour les 5 cadeaux cités au recto du bulletin. La participation au jeu est limitée à un bulletin par personne.

Les réponses figurant sur le bulletin d'inscription ont un caractère obligatoire. L'inscription incomplète ou inexacte rend la participation au jeu caduque. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, il convient de préciser que les données personnelles collectées seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise des lots ainsi qu'à des fins de prospections commerciales. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes aux finalités sus-évoquées et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires.

Les communications et opposition sur simple demande auprès de Banque CIC Ouest - 2, avenue Jean Claude Bondouelle- BP 84001-44040 Nantes Cedex

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement déposé à la SCP Lavoisier, Callard et Eréhoret, huissiers de justice associés, 1 rue Auguste Sulpin - 44120 Vertou.

Le règlement complet sera adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande écrite, au plus tard 15 jours après la date de clôture du jeu, à l'adresse suivante : CIC Ouest, Direction de l'Activité Commerciale - développement, réseau, 2 avenue Jean-Claude Bondouelle 44000 Nantes.

La société organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu si des circonstances extérieures à sa volonté l'exigent.



Parce que le monde bouge.

Banque CIC Ouest - 2, avenue Jean-Claude Bondouelle, BP 84001, 44040 Nantes Cedex 1 - SA au capital de 83 780 000 € - RCSN 165 101 072 RCS Nantes - LRP 165 101 072 - N° de TVA intracommunautaire : FR16165101072
 Pour les opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en opérations d'assurance :
 n° ORIAS 07 089-400 (www.orias.fr), Centre d'assurance distribué sous la marque CIC Assurance et Services, auprès de ACM VIE SA au capital de 500 000 000 € - 33237 037 RCS Strasbourg, ACHARD SA au capital de 142 300 000 € - 332 404 044 RCS Strasbourg - N° de TVA intracommunautaire de l'Assurance EPB 330 044 043 - www.epb-assurance.fr - SAS au capital de 1 000 000 € - RCS B 403 040 643 - www.epb-assurance.fr - CIC mobile est un service de l'opérateur N°1 Mobile, SAS RCS 421 713 182, 12 rue Cadix, 75107 Paris cedex 02.

Ouverture de votre agence CIC Euronantes

Jeu gratuit
Sans obligation d'achat

- 1^{er} prix : 1 téléviseur LCD**
d'une valeur unitaire de 399 €
- 2^e prix : 1 appareil photo numérique**
d'une valeur unitaire de 199 €
- 3^e prix : 1 GPS auto**
d'une valeur unitaire de 179 €
- 4^e et 5^e prix : 1 téléphone portable
+ 1 carte prépayée**
d'une valeur totale de 78 €.

Pour participer, il vous suffit de compléter
ce bulletin et de le déposer à l'agence **CIC Ouest**
26 mail Pablo Picasso à Nantes
dans l'urne prévue à cet effet,
aux heures d'ouverture de l'agence.

Coordonnées à remplir pour le jeu

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Numéro de téléphone :
E-mail :

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978,
il convient de préciser que les données personnelles collectées seront
utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise des lots ainsi
qu'à des fins de prospections commerciales. Elles ne pourront être
communiquées à des tiers que pour les études nécessaires afférentes
aux finalités sus-évoquées, et pour répondre, le cas échéant,
aux obligations légales et réglementaires.

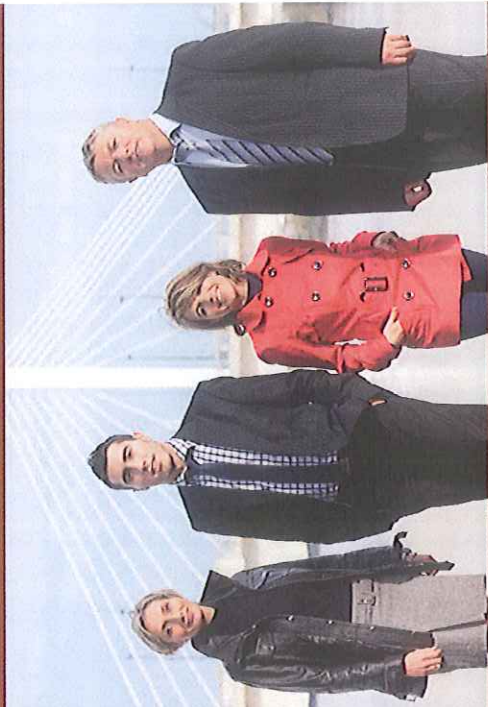
CIC Ouest

Parce que le monde bouge.

À Nantes Votre nouvelle agence CIC Euronantes



À Nantes 26 Mail Pablo Picasso - Euronantes



Votre nouvelle agence **CIC Ouest**

Florence Pezet, Vincent Bachelier,
Catherine Jégat, Michel Lamy, directeur.

- ▶ 26, Mail Pablo Picasso - 44000 Nantes
Tél : 02 51 17 33 60 - Fax : 02 40 04 62 72 - E-mail : 14011@cic.fr
- ▶ Heures d'ouverture
Du mardi au vendredi : 9h45 - 12h30 et 13h45 - 18h00
Samedi 9h45 - 12h30
- ▶ Un guichet automatique de banque et un dépôt commerçants
24h/24 et 7j/7



CIC Ouest

Parce que le monde bouge.

**Particuliers,
Professionnels,**
profitez de nos offres
de bienvenue

CIC Ouest

Parce que le monde bouge.

Banque CIC Ouest - 7 rue de la République, BP 94001, 44000 Nantes, Code de 1 - SA au capital de 10 760 000 € -
SIREN 805 801 072 RCS Nantes - IFR 405 - Banque régie par les articles L.311-1 et suivants du Code monétaire et financier - Pour les
opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en opérations d'assurance - IF OIRAS 07 008 480 (www.cic.fr), Contrat d'assurance
distribués sous la marque CIC Assurances et assurés auprès de ACKVIE SA au capital de 506 035 250 € - 332 377 237 RCS Strasbourg
ACKVIE SA au capital de 142 300 000 € - 332 406 749 RCS Strasbourg, MTR, Mutualité Nationale relevant du livre I du code de la
mutualité N° MN 777 340 047 - Entreprise régie par le Code des Assurances EPB - 30 rue du Boulay, 67100 Strasbourg - SAS au capital
de 1 000 000 € - RCS B 463 940 643 - www.cic.fr - Directeur Général : M. Jean-Louis Bouchard, SAS RCS 541 171 892,
12 rue Galvani, 75107 Paris cedex 12.